

Nombre de Conseillers
en exercice : 29

Présents à la séance : 21

Pouvoir : 8

Date de la convocation :
27 novembre 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE et le trois décembre à dix-huit heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-REMY réuni salle du Conseil Municipal en Mairie sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, a désigné comme secrétaires de séance Bénédicte PINSONNEAUX et Jacqueline PENAUD.

ETAIENT PRESENTS : Mmes MM. Florence PLISSONNIER, Alain MERE, Amélie VION, Didier PICARD, Pascale BARBIER, Brigitte MARTIN, Jérôme VINCENT, Richard MILON, Virginie ERRARD, Gabriel THEULOT, Guy CANNESSON, Nelly MONNOT, Pascal GERARDIN, Didier DEMAY, Bénédicte PINSONNEAUX, Pierre-Jean GAUDILLERE, Françoise FAUTRELLE, Eliane LACHAUX, Tristan BATHIARD, Elise MARTIN, Jacqueline PENAUD.

ETAIENT EXCUSES ET ONT DONNE POUVOIR : Eric RICHARD à Florence PLISSONNIER, Sandra GUINOT à Françoise FAUTRELLE, Pascale DESRAY à Bénédicte PINSONNEAUX, Matthieu GRIVEL à Didier PICARD, Adeline CARITEY à Nelly MONNOT, Didier BERNARD à Jacqueline PENAUD, Marie-Christine BOIREAU à Elise MARTIN, Laurent LAGRIFFOUL à Tristan BATHIARD.

Objet : Rapport d'activités et de développement durable 2023 du Grand Chalon

Exposé :

Lors de sa séance du 12 novembre 2024, le Conseil communautaire a pris acte du rapport d'activités et de développement durable 2023 du Grand Chalon.

Ce rapport est accompagné du compte administratif du Grand Chalon correspondant au même exercice budgétaire.

Visa :

Vu l'article L 52-11-39 du CGCT stipulant que ce rapport doit faire l'objet d'une communication au Conseil municipal de chaque commune de l'EPCI.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- PREND ACTE de la communication du rapport d'activités et de développement durable du Grand Chalon.

Ainsi fait et délibéré en séance, et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.

Florence PLISSONNIER
Maire

